

## INFOS SITE AVENSAN

Mes chers amis bonjour.

Si je reviens vers vous en ce début 2004, c'est pour vous faire part de l'évolution de notre Commune. Vous suivez la création de notre nouveau site et les informations municipales qu'il contient. Vous savez, bien sûr, que les projets ont largement évolué et que notre site prend forme.

Nous vous rappelons que vous pouvez enrichir ce site en faisant part de vos idées ou suggestions auprès de l'Équipe Communication de la Mairie, M. Michel TRAVERS, Patrick BAUDIN, Didier BOURSIER et de la Secrétaire Animatrice Mme Véronique HUGUET.

Comme nous l'avons annoncé, vous pouvez maintenant prendre connaissance de nos bulletins d'informations sur le Net, puisqu'ils y sont intégralement reportés, dès leur parution et en couleurs, ce qui les rend encore plus attrayants. Nous vous confirmons ici que les Associations de la Commune peuvent faire publier leurs compte rendus d'activités ou d'autres informations. Les bulletins sont faits pour cela à condition d'exclure toute connotation politique, syndicale, ou religieuse et qu'ils n'attaquent aucune personne en particulier. Toutes les précautions sont prises pour respecter l'harmonie de notre cité. Il faut éviter que certaines pages, sorties de leur contexte de départ, aillent enrichir certains sites plus ou moins bien intentionnés qui donnent une mauvaise image du travail fait.

LE PAYS MEDOC, après deux ans de travail acharné, est maintenant prêt à jouer son rôle de locomotive sur tous les projets intercommunaux. Il s'est doté de solides études hydrauliques, touristiques ainsi que d'une charte annexe du territoire concernant la forêt.

LA C.D.C. MEDULLIENNE est maintenant sur les rails et se structure :

- LES TRANSFERTS DE CHARGES DES COMMUNES SONT FAITS
- LES COMMISSIONS FONCTIONNENT
- LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE S'EST REUNI 10 FOIS AU COURS DE 2003
- LES BUDGETS ONT ETES TENUS
- LA RESTRUCTURATION DE LA CHAINE ENFANCE JEUNESSE EST TERMINEE
- LA COLLECTE DES O.M. EST EN PLEINE MUTATION
- LES NOUVEAUX PERSONNELS SONT EN PLACE
- LA CRECHE LES GALIPETTES D'AVENSAN EST OUVERTE
- LE PROJET DE LA CRECHE DE CASTELNAU EST LANCE

Pour une première année d'existence, ce n'est pas si mal et en 2004 sont prévus :

- LE RENFORCEMENT DE LA Z.I. DU PAS DU SOC
- L'ETUDE DU SCHEMA D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
- LA MISE EN RENOVATION DE NOTRE SIEGE A CASTELNAU DE MEDOC
- LA SIGNATURE DES NOUVEAUX CONTRATS C.A.F. PETITE ENFANCE ET TEMPS LIBRE JEUNES AVEC RENFORCEMENT DE TOUS LES AXES D'ANIMATIONS
- L'OUVERTURE DE LA CRECHE DE CASTELNAU PREVUE DEBUT 2005

La T.P.U. est maintenant acquise au taux de 12,32 % et les Communes ont décidé de ne pas la modifier cette année. Il faudra donc attendre encore HUIT ans pour que l'ensemble des dix communes ait atteint ce taux unique.

Comment fonctionne votre C.D.C. ?

Le Conseil Communautaire, qui est composé de TRENTE membres, TROIS par Commune, a désigné un bureau formé d'un Président, Claude BLANC, et de NEUF Vice- Présidents qui sont chargés d'animer les Commissions sur différents thèmes liés aux compétences que la Communauté a prises.

Le travail administratif est assuré pour le moment par deux personnes à mi-temps et une personne à temps complet. Il est prévu un renforcement incontournable de l'équipe à terme.

Pour notre COMMUNE D'AVENSAN, plusieurs dossiers ont avancé de façon significative :

LA FORET : les deux premiers dossiers d'aide aux nettoyages sont maintenant terminés et le travail est fait. Pour le troisième dossier, nous attendons le feu vert courant 2004 pour 155 Hectares de parcelles touchées entre 20 et 60% par la tempête.

Le premier dossier de reconstitution devrait aussi sortir très prochainement.

Nous avonsensemencé 11 Hectares de la parcelle 18 aux MATRUQUES.

Nous avons planté et semé sur 3 Kilomètres des feuillus divers, CHÊNES Pédonculés, CHATAIGNIERS, ACACIAS, ERABLES ainsi que quelques MARONNIERS.

La REORGANISATION FONCIERE : elle est engagée et nous devrions voir les premiers effets courant de cette année. Ce travail doit durer quatre ans.

LE P.L.U. : Notre Commune a besoin de réorganiser son POS. Il faut donc modifier l'ensemble des données que ce dernier contient depuis 1995. Le PLAN LOCAL D'URBANISME va nous y aider. Nous en sommes au tout début et bien sûr beaucoup pensent déjà pouvoir obtenir des terrains à bâtir. Pour des raisons diverses, votre Municipalité a une toute autre analyse de la situation. Nous sommes presque 2200 Habitants. Augmenter la population au-delà de cette barre pose des problèmes insolubles pour l'heure dont le plus important serait de délocaliser une partie du groupe scolaire, ce qui n'est pas d'actualité dans ce mandat.

LES ROUTES : passé le programme post tempête nous avons recommencé à traiter différents secteurs des villages. Au PONT, le CHEMIN DES DEUX CHENES (que nous avons abattus hélas) et celui DU MOULIN ont été refaits en B.B.T.M. (Béton Bitumeux Très Mince)

LE GROUPE SCOLAIRE : ce grand chantier est maintenant terminé. La Commission de sécurité l'a jugé conforme au mois de JANVIER. La nouvelle classe maternelle est ouverte depuis le début de l'année. Tout a été revu : PRIMAIRE, MATERNELLE, CANTINE, PREAU avec la création d'une salle informatique, d'une bibliothèque et d'une nouvelle classe maternelle.

LES RESEAUX : pour l'eau, des améliorations sont prévues dans certains secteurs pour avoir une meilleure pression et un meilleur débit, nous permettant de poser de nouvelles bornes d'incendies.

Pour l'ASSAINISSEMENT, la tranche UNE de ROMEFORT est prévue pour cette année. L'an prochain, c'est celle de VILLERANQUE qui devrait sortir. La station de CASTELNAU/AVENSAN est portée de 3000 équi/habitants à 9000 équi/habitants. Le schéma d'assainissement de la Commune est en cours de révision pour mieux cerner vos problèmes.

L'ECLAIRAGE PUBLIC sera posé CHEMIN DE LA GARE et amélioré dans différents points.

GAZ DE BORDEAUX, quant à lui? poursuit des études de faisabilité chaque fois qu'il a une demande émanant de la population.

LES LOTISSEMENTS : toutes les tranches sont maintenant livrées et pour l'heure aucune autre extension n'est prévue. Nous sommes en discussion avec les différents Syndicats des Co-lotis pour d'éventuels transferts des infrastructures à la Commune.

LA C.A.B. (Convention d'Aménagement du Bourg). Vous avez pu constater que la première tranche d'enfouissement des lignes téléphonique et d'éclairage public a été réalisée. Une deuxième tranche est en attente de financement. Les améliorations des entrées SUD et OUEST sont programmées ainsi que certains travaux dans le centre bourg, place SAINT PIERRE. Le pool médical est inscrit au budget 2004 et sa réalisation est lancée.

Voilà, mes amis, quelques unes des grandes lignes de notre activité sur AVENSAN. Tous ces travaux sont en phase, avec une amélioration constante de votre qualité de vie dans notre Commune. Nous savons bien que tout n'est pas parfait, mais dans bien des points, nous sommes plus près de la tête du peloton que bien d'autres.

Amicalement à vous

Claude BLANC